



SNUDI-FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et Professeurs des Ecoles -Force Ouvrière**
Maison des syndicats – 1 rue Sédillot – 67 000 STRASBOURG
03-88-35-24-22 et 06.31.08.76.78 snudi.fo67@orange.fr

<https://snudifo67.fr>

Compte-rendu des élus Force Ouvrière à la CAPD du 15 juin 2023

Ordre du jour :

- Installation des nouveaux représentants des personnels siégeant en CAPD
- Approbation du procès-verbal de la CAPD du 5 juillet 2022
- Etude des recours suite aux refus des demandes de temps partiels et de disponibilités

- Installation des nouveaux représentants des personnels siégeant en CAPD

Lecture des liminaires : SE-UNSA 67, **Snudi-FO 67**, FSU-Snuipp 67

Réponse du DASEN : concernant les refus concernant les recours, les cas ont été étudiés en amont, au cas par cas, en prenant en compte les besoins RH du département. Les équilibres sont délicats, la situation n'est pas unique dans le 67.

Concernant le pacte : 2/3 du budget est inconditionnel et 1/3 sur les missions nouvelles (coordination...) ; revalorisation inédite sur la base d'un diagnostic partagé qui conduit à l'amélioration de la rémunération des enseignants. Dans le diagnostic, l'attractivité du métier, cela ne peut uniquement reposer sur les salaires mais aussi sur les conditions, notamment pour les jeunes enseignants. La relation au travail évolue, il y a une augmentation des démissions, par ailleurs il y a une volonté d'évolution, de mobilité fonctionnelle. Le DASEN souligne le sursaut dans les inscriptions au concours (augmentation du nombre de présents) en attente des décrets d'application. Le DASEN rappelle le rôle important des inspecteurs dans l'application de ce pacte.

L'école évolue avec son temps, avec la société. Les prérogatives des directeurs d'école évoluent. Le DASEN reconnaît son devoir de répartir, d'appliquer les injonctions nationales, d'améliorer les conditions de remplacement. Sujet qui sera repris le 20/06 en CSA. 40 postes supplémentaires sur 3 ans pour les remplaçants. Le DASEN dit qu'il a été très attentif aux courriers.

Pour les AESH : c'est un métier qui s'est fortement développé, la part est importante. Ils peuvent bénéficier de la prime REP + donc il y a une forme de reconnaissance de la fonction dans l'institution. Des projets en cours de réflexion pour une meilleure rémunération.

- **Approbation du procès-verbal de la CAPD du 5 juillet 2022**

Demande d'un GT mouvement préférable à une bilatérale.

Réponse du DASEN : le nombre de recours n'a pas crû.

Réponse des OS : nous ne sommes pas d'accord, ça a crû.

DASEN : Du point de vue de l'administration, il faut faire la différence entre recours et insatisfaction.

Mr LADAIQUE : Une douzaine de situations d'insatisfactions sont remontées et sont étudiées.

BEA VINCENT : le service rappelle l'utilisateur assez rapidement, autant que possible.

Snudi FO : Nous soulignons qu'il y a un problème de forme et nous souhaiterions avoir un calendrier pour ces bilatérales. Il nous paraît juste que nous soyons dans la boucle, lorsqu'une personne mandate une OS. Rien ne vous empêche d'organiser un groupe de travail dans un cadre partagé en restant dans le cadre réglementaire.

Il doit aussi y avoir un temps pour un bilan annuel sur l'efficacité de ce groupe de travail.

DASEN : est d'accord pour mettre les OS dans la boucle. Le bilan a été fait.

Snudi FO : Nous rebondissons en disant que le bilan du mouvement des PE du 1^{er} degré n'a pas été fait et qu'il faut réfléchir à améliorer ce dernier.

DASEN : est d'accord pour améliorer le bilan académique, et souhaite réfléchir à un temps pour compléter les données.

Le PV a été adopté à l'unanimité.

• Etude des recours suite aux refus des demandes de temps partiels et de disponibilités

Demandes de temps partiels : les critères pris en considération, pour l'administration, sont : d'élever un enfant, d'avoir besoin de soins médicaux, de créer ou développer une entreprise, pour convenances personnelles (priorité aux mères de 3 enfants et plus, pour les personnels en fin de carrière)

Secrétaire générale Béa Vincent : L'administration est extrêmement vigilante au classement des demandes et à l'orientation des enseignants car certains n'étaient pas très au courant des dispositifs.

A. JULLIERE : Temps partiels 2023 : 836 demandes :

De droit, 361

Sur autorisation 475 (sur 415, soit 60 refus, 8 saisines de CAPD)

28 recours, 20 accordés 8 saisines.

Accordées : 776

3 changements de quotité proposés, 2 acceptés.

Snudi FO : Nous souhaitons ajouter des situations car des noms n'apparaissent pas. Pourtant, nous avons les demandes de saisines de CAPD.

Décisions de l'administration pour les recours de temps partiels :

3 avis favorables

6 avis défavorables

1 situation en cours de traitement, décision rendue ultérieurement.

Le **Snudi FO** a déploré les décisions défavorables.

DASEN : répond que chaque situation doit être mise en contexte, on analyse les incidences sur les RH.

Adoption des avis

Pour : 10

Contre : 4

Abstention : 6 (Snudi Fo)

Notre position au **Snudi FO 67** : on ne peut pas voter en une fois un bilan global comprenant des situations individuelles avec des avis contraires (favorable et défavorable). Les termes proposés pour ce

vote ne sont pas satisfaisants, nous n'allons pas voter contre des avis finalement devenus favorables après nos interventions.

• **Demandes de disponibilités** : 35 premières demandes acceptées

2022/23 : 216 demandes de dispo, il y en a encore 203 donc 203 renouvellements.

172 demandes effectives car démissions, retraites...43 premières demandes dont 35 accordées, 6 refusées, 2 à l'étude, 4 recours.

Vote : 10 contre (toutes les OS)

Pour : 10

Questions diverses

Concernant les demandes d'exeat :

9 demandes d'exeat, 8 sur l'ensemble de la France, 1

25 demandes d'ineat, 23 sur l'ensemble de la France, 2 du 68

Etudie les possibilités d'échange entre le 67 et 68.

Mouvement : 4 recours dispo, 3 saisines

Prime grenelle pour stagiaires : la prime est rétablie pour les personnels ayant effectué un signalement.

Snudi FO : Ça pose un problème de devoir réclamer un dû !

Même problème pour la prime bilingue.

Pacte :

OS : le supérieur hiérarchique c'est l'ien, il ne faudrait pas laisser de doute sur l'éventualité de déléguer aux directions d'école, pas de missions supplémentaires.

Snudi FO : Demande d'une communication meilleure pour ce qui concerne les carrières alors que colibri pacte passe par 3 canaux directs.

DASEN : on entend très bien vos demandes d'amélioration

Contractuels : 132 dans 67 ; en bilingue : 48, en monolingue 66, les autres sections internationales, école internationale.

Aesh : Sur 1663 postes, 298 démissions ; embauches depuis sept : 379, en cdi 237 ; l'administration attend les décrets pour autre cdi ; l'administration peine à recruter : Eurométropole, Haguenau, Sélestat
Indemnité stagiaire CAPPEI : 500 euros ; quels critères ?

L'administration attend le règlement type CAPD du ministère avec certainement un GT.

Ruptures conventionnelles : il faut attendre la fin de la semaine prochaine pour les réponses.

10 projets soutenus

Départ congé formation : demandes accordées 13 sur 15 demandes

Démissions : 8 démissions concernent des stagiaires, 2 contractuels

M2 alternants 93 à la rentrée prochaine

Taux absence : 8.37 %, non remplacé : 35.0 %

Pacte : l'accès est-il réservé aux enseignants de cycle 3 ? non

Cycle 1 ? non prioritaire

Remarque FO : les enseignants du cycle 1 seraient-ils des enseignants de seconde zone ?

Combien de zil actuellement disponibles ? on reste en tension, ce sont des données qui changent tous les jours ; il y a des circonscriptions en tension : Strasbourg 6 et Eurométropole nord, Haguenau et Truchtersheim

Il y a une quarantaine de zil disponibles dans le département.

Le CRPE ayant eu lieu plus tôt cette année, il y a une possibilité d'affecter plus tôt.

Les MAT attendent toujours l'indemnité de l'accueil des stagiaires.

L'administration : ça a été fait. Cela apparaîtra sur la fiche de paie de juillet.

Pour le **Snudi-FO**,
Les élus en CAPD du Bas-Rhin :
Yannick LEFEBURE, Aminatou DIALLO, Frédérique BOUR-BENAMARA et Monia MOKAS